

## ANIMATEUR PERISCOLAIRE AESH H/F

La Direction de l'Éducation, service Périscolaire et Actions Éducatives, accueille près de 4500 enfants sur les temps périscolaires et 1400 enfants dans ses centres de loisirs.

Nous recherchons des animateurs qui souhaitent accompagner et participer à la qualité de l'accueil des enfants en situation de handicap, avec le goût du travail en équipe, pour les mercredis, les vacances scolaires et les temps périscolaires.

### Description de la mission

- Accueillir le ou les enfants en situation de handicap et assurer son/leur et participer à son inclusion au sein du collectif (Sous la responsabilité du directeur du centre ou du référent périscolaire)
- Être attentif, à l'écoute et apporter un soutien ou une aide à tous les gestes de la vie quotidienne. Respecter son rythme et ses besoins spécifiques dans l'organisation de sa journée
- Faciliter l'expression de l'enfant et l'aider à communiquer avec le groupe
- Accompagner et permettre à l'enfant de participer aux activités proposées au sein du collectif
- Aider à la compréhension des règles de vie, de jeu ou des consignes d'activités, les reformuler et/ou décomposer la tâche si nécessaire. Préparer le matériel, adapter les documents utilisés.
- Communiquer avec l'ensemble des intervenants et assurer le relais de l'information au directeur du CML ou du référent périscolaire
- Participer aux réunions internes et à la recherche de toute solution visant à améliorer la qualité de l'accueil
- S'astreindre au secret professionnel

**Vos horaires de travail :** en fonction de la présence de l'enfant

- Accueil du matin : 7h30 à 8h20
- Pause méridienne : 12h à 13h35
- Accueil du soir : 16h15 à 19h pour les maternelles et 17h30 à 19h pour les élémentaires
- Centre municipaux de Loisirs Mercredi et vacances scolaires : 10h maximum de présence sur l'amplitude horaire de 7h30 à 19h

### Description du profil

- BAFA (ou équivalence) / formation AESH / diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (**DEAES**) sont appréciés / étudiant en Centre de formation aux Professions Educatives et Sociales (**CFPES**)
- Une expérience dans le domaine de l'animation et/ou du handicap est fortement recommandée

### Qualités requises

- A l'écoute, disponible et en dialogue permanent avec les enfants, l'animateur devra connaître les éventuels protocoles (PAI) concernant les enfants accueillis et les met en œuvre selon les instructions de ses responsables. Applique les procédures en cas d'incident (accident d'un enfant, alarme incendie etc)
- Rigoureux dans le respect des horaires et dans l'application des règles de la vie collective
- Polyvalence



### Condition de recrutement

- Taux horaire pour les CML est de 11.91€/heure pour les titulaires d'un diplôme de l'animation (BAFA, BAFD) ou 11.69€/heure pour les non diplômés
- Taux horaire pour l'accueil du matin, la pause méridienne et l'accueil du soir est de 12.07€/heure

### POUR POSTULER

Poser sa candidature directement sur votre espace citoyen : <https://www.espace-citoyens.net/ville-antony/>